

La Caf soutient également le déploiement d'autres services dédiés à la petite enfance et à la fonction parentale

> **LES RELAIS PETITE ENFANCE :** lieu d'information pour les familles, de rencontres et d'échanges pour les assistants maternels

> **LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS ET PARENTS :** espaces d'accueil et d'échanges pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents

> **LES MODES D'ACCUEIL INDIVIDUELS :** accompagnement financier des assistants maternels dans le démarrage de leur activité, à domicile ou au sein d'une MAM

> **MONENFANT.FR :** le site Internet de référence pour l'information à destination des familles et des professionnels sur la petite enfance, la jeunesse et la parentalité

> **PARENTS49.FR :** site destiné aux familles, il informe sur les structures, les événements et les actions liés à la parentalité en Maine-et-Loire

Suivez-nous !



COLLECTIVITÉS

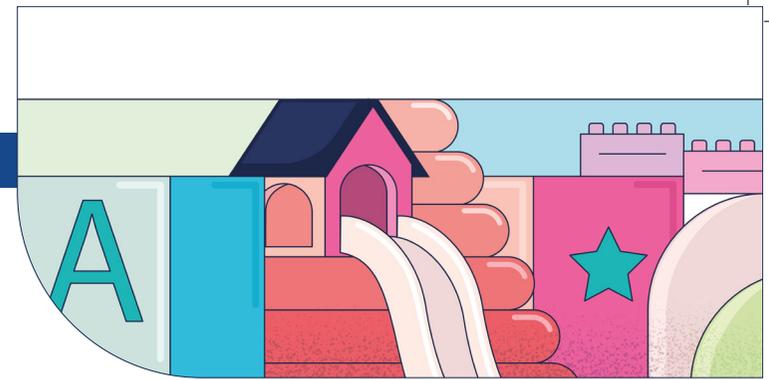
VOUS SOUHAITEZ  
**CRÉER OU  
DÉVELOPPER  
UNE CRÈCHE ?**

Contactez-nous !



La Caf vous  
accompagne





## 1 Étudier les besoins

- Rencontrer les acteurs de la petite enfance et les décideurs locaux
- Recueillir et analyser les données statistiques
- Élaborer un avant-projet

### La Caf vous accompagne :

- > En mettant à disposition des données socio-démographiques, en participant à l'analyse et la prospective
- > En mobilisant les acteurs qui contribuent aux Conventions territoriales globales



## 2 Accompagner la conception de votre projet et son financement

- Choisir son statut
- Rechercher un local ou un terrain adapté
- Trouver des partenaires et ajuster le plan de financement au fil de l'avancement du projet

### La Caf vous accompagne :

- > Dans vos investissements : de 12 000 à 26 000 € par place en fonction de votre projet
- > Pour le fonctionnement de la structure : simulation du financement et du reste à charge pour la collectivité (prestation de service et bonus complémentaires)



Votre **chargé de conseil et de développement** vous accompagne à toutes les étapes de votre projet et mobilise les ressources de la Caf.



## 3 Organiser le fonctionnement de la structure

- Recruter les professionnels
- Élaborer votre projet d'établissement et son règlement de fonctionnement

### La Caf vous accompagne :

- > Dans la connaissance et l'application de la réglementation, en partenariat avec la PMI



## 4 Garantir la qualité de l'accueil et suivre l'activité

Au fil des mois, tirer parti de l'expérience pour évaluer et optimiser le fonctionnement de la structure

### La Caf vous accompagne :

- > Dans la gestion et le développement de votre structure
- > En prenant en charge une partie de son coût de fonctionnement

